

La nécropole paléo-chrétienne de Cornillon (B.-du-Rh.)

LES HABITATS SUCCESSIFS DE CORNILLON

Le village de Cornillon occupe la partie sud d'un éperon rocheux qui domine la vallée de la Touloubre. Cet éperon est barré au nord par un mur de pierres sèches, doublant souvent le rocher à pic. M. Blanchard a recueilli sur les lieux des restes d'amphores et de meules, et une poterie grise estampée¹. De mon côté, j'ai recueilli de nombreux tessons de poterie, de doliums, de tuiles, dont aucun de caractéristique. A noter que tous ces vestiges archéologiques abondent sur les divers oppidums provençaux.

L'enceinte médiévale occupe un espace plus restreint. De vastes citernes creusées dans le rocher permettaient d'emmagasiner plusieurs mètres cubes d'eau. Malheureusement, les travaux d'urbanisme vouent tout ceci à l'anéantissement.

L'ensemble archéologique constitué autour du cimetière et de la chapelle Saint-Vincent, placés à mi-coteau sur la face sud de l'éperon, a été étudié par Gérin-Ricard. Il comporte, outre une tombe sous enfeu du Moyen Age, trois stèles romaines du 1^{er} siècle encastrées dans les murs sud et ouest de la chapelle. Deux de ces stèles portent une inscription apparente : CORNELIUS pour l'une; PEREGRINA MANTO... pour l'autre².

1. F. Benoit, *Forma orbis romani, Carte archéologique des Bouches-du-Rhône*, p. 98.

2. Gérin-Ricard, « Notes archéologiques sur Cornillon et Confoux », dans le *Bulletin de la Société archéologique de Provence* (1913), t. II, p. 278.



Inscription inédite (au Musée du Vieux-Saint-Chamas)

(Photo Xeridat)

J'ai moi-même recueilli, il y a une douzaine d'années, une autre stèle gallo-romaine de la même époque et que le fossoyeur venait de découvrir au cours de travaux de terrassement dans le cimetière actuel. Cette stèle est intacte. Le matériau utilisé est la pierre de Calissane, employée pour le pont Flavien. L'inscription est surmontée d'un triangle isocèle mouluré, décoré du soleil et du croissant de lune (symboles d'éternité). L'inscription est encadrée dans un rectangle mouluré. La voici :

Q. SERTORIO
Q.LIB.CNIDO
FIDUS L

Q(uinto) Sertorio Q(uinti) lib(erto) Cnido Fidus l(ibertus)
A Quintus Sertorius Cnidus, affranchi de Quintus, Fidus affranchi.

Il s'agit donc de l'épithaphe d'un affranchi dédiée par un autre affranchi : si le dédicateur Fidus a un nom latin ³, le défunt Cnidus est manifestement d'origine orientale ⁴. Le patron du premier appartient à la *gens Sertoria*, connue dans la région.

Ce type de stèle est très rare. M. Fernand Benoit, membre de l'Institut, à qui je dois tous ces renseignements, m'a signalé qu'il en existe une de même type au musée d'Antibes.

Exceptionnelle aussi est l'inscription qui ne porte pas le DM habituel des stèles de la même période.

Cette découverte est intéressante à un autre point de vue : elle a été faite dans le cimetière de Cornillon, à 50 m de la nécropole chrétienne que nous étudions dans les pages suivantes. Il est probable que les stèles encastrées dans les murs de la chapelle ont été découvertes à peu près au même endroit. Elles ont dû servir non pas à construire, mais à réparer la chapelle, car elles sont placées n'importe où. On a l'impression qu'elles ont servi à boucher des trous.

3. Connue en Narbonnaise : cf. C.I.L., XII, 4545 (Narbonne), 2583 (Thonon).

4. Nom inconnu de la région. Nous remercions M. le doyen Palanque qui a bien voulu étudier cette inscription.

Sur le petit chemin d'accès à la chapelle, le promeneur peut recueillir de nombreux tessons de poterie indigène, des restes de tuiles, de meules en basalte et même des outils en silex. J'ai trouvé sur ce chemin : un fragment de lame et deux grattoirs parmi de nombreux éclats atypiques. Toutefois, aucune trace de poterie préhistorique.

Au cours de prospections effectuées il y a une douzaine d'années, j'ai recueilli dans la vigne qui se trouve au sud de la chapelle du cimetière et en contrebas de la route, de nombreux tessons de poteries campanienne et gallo-romaine (Graufesenque et poterie grossière du Bas-Empire).

Les actuels travaux d'adduction d'eau ont nécessité le creusement d'une tranchée qui part de l'extrémité ouest de l'éperon, traverse la route et descend dans la vallée, à mi-pente. Dans la partie en contrebas de la petite route qui joint le cimetière au village, j'ai trouvé de nombreux fragments de doliums, de grands vases utilitaires et de tuiles, ainsi que la moitié de la partie dormante d'une meule en basalte de 30 cm environ de diamètre. Dans la vallée même, le creusement de la tranchée a mis au jour des vestiges encore plus abondants. Je n'ai cependant pas trouvé de restes de murs en place. Néanmoins, à 200 m de la route, un dallage, en béton de tuileaux gallo-romain typique, s'étendant sur 4 m, est en place. Le sentier dans lequel a été creusée la tranchée est surélevé de 50 cm par rapport au niveau des vignes environnantes (dont celle citée plus haut). J'y ai trouvé un tesson de poterie de la Graufesenque décoré d'imbrications.

M. Gros, ancien maire de Cornillon, me signala que, lors de la plantation d'arbres à mi-pente, on a trouvé de nombreuses dalles.

Le château du Lis est une belle construction du XVII^e siècle. Situé à mi-pente au pied de l'éperon rocheux du côté sud-est, il domine ce qui fut, avant les travaux d'assèchement dus à Adam de Craponne, l'étang de Lis. Voici dix ans, lors de travaux de réfection de la cave du château, furent mis au jour de nombreux tessons de céramique gallo-romaine. J'ai confié à M. Fernand Benoit, aux fins d'identification, un col d'amphore qui portait trois lettres gravées.

Une canalisation en pierres taillées et ajustées, apparemment d'époque gallo-romaine, et provenant du château du Lis, se trouve sur une chaussée en pierres sèches, en bordure de la vigne citée plus haut.

LA NÉCROPOLE PALÉO-CHRÉTIENNE DE CORNILLON (fig. 1)

Voici quarante ans, lors d'un élargissement de la route qui unit Cornillon à son cimetière, les terrassiers mirent au jour quelques sarcophages. La découverte n'ayant pas été publiée, le fait m'a été rapporté par des témoins de l'événement.

Le 17 mars 1964, les ouvriers, creusant au bulldozer un nouveau chemin d'accès au cimetière, ont défoncé plusieurs tombes. Prévenu par M. Tajasque, j'ai immédiatement informé M. Fernand Benoit, qui m'a chargé de prendre toutes les mesures que je jugerais nécessaires.

M. de Jessé, maire de Cornillon, avait d'ailleurs déjà fait arrêter les travaux. Il devait, de plus, par la suite, remarquablement faciliter notre tâche en mettant à notre service des ouvriers pour achever le dégagement des tombes mises au jour. Trois d'entre elles avaient été bouleversées par le bulldozer et une quatrième avait été détruite par un ouvrier. Cela est d'autant plus regrettable que cette dernière contenait un vase funéraire que nous n'avons pu récupérer qu'en partie.

Devant l'ampleur des travaux qu'aurait nécessités le dégagement complet de toute la sépulture, M. le Maire de Cornillon a décidé de faire passer la route un peu à côté. Les tombes dégagées et fouillées sont donc à nouveau recouvertes de terre. Les autres pourront être étudiées plus complètement si la Direction des Antiquités le juge nécessaire.

Je tiens à remercier M. de Jessé, maire de Cornillon, pour toute l'aide qu'il m'a apportée dans mon travail.

Les fouilles ont été effectuées avec la collaboration de M. Tajasque, de Cornillon ; M. Guigo ; mes enfants Marcel, Maryse et André, et MM. Fagot et Maurel.

La nécropole

Elle comporte au minimum quatre rangées de tombes alignées parallèlement. Chaque rangée comporte au moins cinq tombes et sûrement davantage.

Situation. — Ladite nécropole est située sur une croupe rocheuse, à mi-pente et exposée au couchant (coordonnées : Salon n° 5 X/820,94, Y/143,86).

Deux rangées de quatre tombes ont été dégagées. Sur ces huit tombes, trois ont été fouillées complètement, une partiellement, une étudiée, les trois autres avaient été bouleversées par l'ouvrier et par le bulldozer. Toutes les tombes sont orientées, à l'exception de la tombe 8. Elles reposent dans le saufre jaune, préalablement creusé pour recevoir les sarcophages. Toutes affleuraient au même niveau ou à des niveaux très légèrement différents. Seule la tombe 8 est très nettement au-dessus du niveau des autres. Outre son orientation différente, elle était la seule à renfermer un squelette en place.

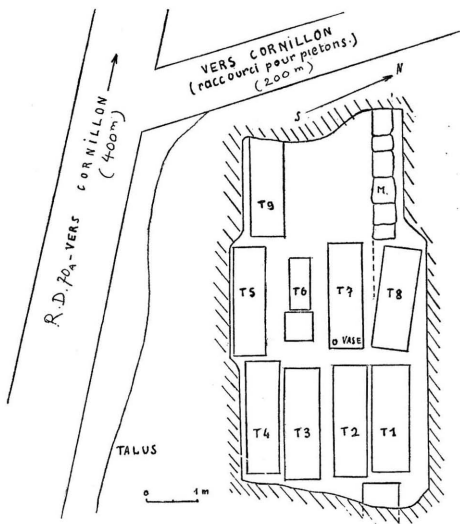
Les sarcophages de la rangée sud, dégagée sur une faible étendue, sont placés au même niveau que la tombe 8. Le creusement de la tranchée a coïncidé avec une période très pluvieuse. Toutes les tombes furent inondées et les os, pourtant dans un excellent état de conservation, particulièrement friables. Il a fallu réaliser la fouille malgré ces conditions très désavantageuses pour ne pas arrêter trop longtemps les travaux de terrassement.

Les tombes

Les tombes sont orientées nord-ouest - sud-est, comme aux Alysamps, 1^{er} niveau.

Tombe 1. — Monolithique en pierre de Calissane tendre, couverte en forme de toit à double pente. Trois crânes sont rangés côté nord-ouest. Celui du milieu est d'un homme et les deux autres appartenaient à des enfants. Au milieu de la tombe, un crâne d'homme reposait sur son maxillaire. Les maxillaires des autres crânes sont soit au-dessus du crâne 1, soit sur les os soigneusement entassés et rassemblés à l'autre extrémité du sarcophage. Cet entassement occupe le tiers de la tombe. Une mince couche d'os recouvre le fond du sarcophage sans que l'on ait l'impression d'un rangement quelconque. Tous les crânes sont dolichocéphales. L'indice du crâne du milieu est plus grand que ceux des deux autres. Pas de mobilier funéraire.

Tombe 2. — Même matériau que pour la tombe 1. Le couvercle à double pente présente à chaque angle une protubérance arrondie. La tombe a été vidée par le bulldozer ; elle contenait plusieurs squelettes.



Plan de la nécropole paléo-chrétienne de Cornillon (B.-du-Rh.)

Tombe 3. — Mêmes caractéristiques que pour la tombe précédente. Également vidée par le bulldozer. Nous savons toutefois que trois crânes étaient rangés comme dans la tombe 1.

Tombe 4. — Mêmes caractéristiques que dans la tombe 1. Elle a été vidée complètement par le bulldozer. Elle contenait également plusieurs squelettes ; mais nous ne savons rien de la façon dont ils étaient rangés.

Tombe 5. — Même matériau et même forme que pour la tombe 2. Le couvercle a été écrasé par le bulldozer. La tombe est coupée en deux au tiers de sa longueur et pleine de terre humide. La fente large de 2 cm a permis à un rongeur de faire son nid juste au-dessous du couvercle. La tombe est, sur les deux tiers de sa longueur, pleine d'os entassés dans n'importe quel ordre et sur une épaisseur de 35 cm.

Côté nord-ouest, trois crânes sont alignés contre la paroi du cercueil, dont deux sans maxillaire inférieur. Ils reposent sur une couche d'os mêlés qui les entourent et tapissent la tombe. On a l'impression que les os ont été poussés vers les bords et que seul a été dégagé le milieu de la tombe. Les crânes reposent tous trois sur leur maxillaire supérieur, l'autre maxillaire étant ailleurs dans la tombe. Le crâne 2 recouvre en partie le crâne 4. Celui-ci repose sur le côté et a conservé son maxillaire inférieur. Les crânes sont dolichocéphales, le numéro 3 est féminin, le numéro 4 est masculin.

A l'autre extrémité du sarcophage, sous un amoncellement d'os longs, trois crânes sont placés en désordre et n'ont pas leur maxillaire inférieur. Le numéro 6 est féminin.

Pas de mobilier funéraire.

Tombe 6. — Nous l'avons appelée tombe en raison de sa forme. En fait, elle ne renferme aucun squelette. C'est un parallépipède rectangle dont la base et les côtés sont formés par des plaques de safre jaune irrégulières et le dessus par deux tuiles à rebord, fond au-dessus. Elle mesure 1 m de long sur 35 cm de large et 26 cm de profondeur. Elle est d'autre part à 25 cm au-dessus du niveau des quatre tombes qui l'entourent, épaisseur du couvercle du sarcophage déduite. Ce coffre a été rempli de terre. Nous y avons recueilli des tessons de vases grossiers du Bas-Empire, deux tessons de poterie

campanienne du II^e siècle av. J.-C. et un fragment de maxillaire inférieur, portant trois dents et appartenant à un homme de quarante à cinquante ans. Les dents sont très usées.

Les deux tuiles sont particulièrement intéressantes. C'est le bulldozer qui les a brisées. La première porte, dessiné au doigt, le rho grec : c'est le signe paléo-chrétien du Bas-Empire ; la deuxième porte une croix tracée au doigt et un graffito gravé avec une pointe. Cela nous permet de dater la nécropole du V^e après notre ère.

Devant la tombe, à 25 cm au-dessous du niveau des tuiles et au niveau des tombes voisines, nous avons trouvé une dalle brisée épaisse de 25 cm en calcaire blanc tendre, de forme presque carrée. Ses dimensions sont : 53 cm \times 50 mm. Nous n'avons rien trouvé ni au-dessus ni au-dessous de cette dalle.

Tombe 7. — Monolithique en calcaire jaune très tendre et très poreux. Ce matériau provient probablement de la falaise toute proche sur laquelle est construit le village de Cornillon. Cette tombe a été vidée à la pelle par un ouvrier du chantier qui en a brisé le couvercle. Il a recueilli dans les déblais un vase dont nous avons récupéré les morceaux, ainsi, paraît-il, qu'une pièce de monnaie. Le vase en question est taillé dans un bloc de micaschiste. La tombe abritait plusieurs squelettes. Nous avons le crâne de l'un d'eux : il est dolichocéphale et appartient à un homme.

Tombe 8. — Même matériau que pour la précédente, mais la pierre choisie est plus dure. Le couvercle est arrondi et mesure 18 cm d'épaisseur sur ses bords et 24 cm au milieu. Cette tombe est plus haute que les autres de 30 cm et orientée différemment. Une rangée de pierres l'entourait et la protégeait. Elle contenait quatre squelettes, mais pas de mobilier funéraire. On note toujours le même entassement d'os et la même disposition des trois crânes. Particularité à relever : sous le crâne du milieu, un quatrième crâne posé à plat sur son maxillaire inférieur. Le squelette est en place.

Nettement ici, on se rend compte qu'on a vidé en partie la tombe pour placer le quatrième corps et qu'ensuite on a rangé crânes et autres os : crânes d'un côté, posés à plat sur leur maxillaire supérieur, et autres os entassés au pied de la cuve bien rangés sur une épaisseur de 35 cm et sur le tiers de la longueur du sarcophage.

Je comptais laisser cette tombe telle qu'elle, mais le garde champêtre de Cornillon a placé tous les os dans un cercueil de bois et les a fait porter dans la chapelle Saint-Vincent, chapelle du cimetière.

Tombe 9. — Démolie et vidée par les ouvriers. Même matériau que pour la tombe 1.

Les cuves de toutes ces tombes mesurent environ 65 cm de large, 1,95 m de long et 45 cm de profondeur.

Fouilles de la nécropole

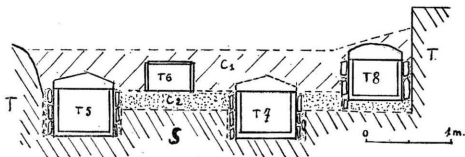
Le faible espace séparant les tombes 1, 2, 3 et 4 ne nous a pas permis de recueillir des indications intéressantes. La tombe 1, adossée à la butte est, a été placée dans un logement pratiqué dans le safre du substratum. Des plaques de mollasse et de rocher comblent les espaces entre les tombes.

Le dégagement de l'espace compris entre les tombes 5 et 7 devait, lui, nous apporter d'intéressantes précisions.

A noter, d'autre part, que toutes les sépultures ont été logées, après excavation, dans une terrasse aplanie au niveau du substratum de safre jaune. Cette terrasse a été creusée pour recevoir chaque sarcophage. Sur une profondeur de 25 à 40 cm, et lorsque ces derniers ont été mis en place, les vides ont été comblés avec des plaques de mollasse, des pierres et de la terre. Nous n'avons recueilli aucun document archéologique dans cette couche de remplissage. Par contre, dans l'espace sur lequel était placée la tombe 6, nous avons trouvé deux tessons de vases campaniens du II^e siècle av. J.-C. et de la céramique grossière du Bas-Empire, provenant soit de gros vases, soit de vases plus fins, ainsi que deux objets en fer. Le premier est un fragment de pommeau de poignard (pommeau ayant la forme d'une pointe de flèche à pédoncule et ailerons) et dont la base garde encore le tenon par où était fixée la soie de l'arme. Le deuxième est probablement un déchet de fonte (laitier) de forme circulaire.

Nous escomptions que le dégagement de la partie de la nécropole située au nord de la deuxième rangée de tombes nous précisât ce que nous avons déjà pressenti.

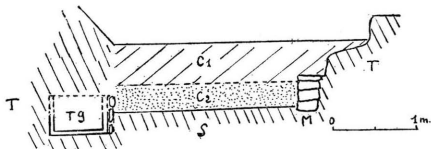
COUPES DE LA NECROPOLE



Coupe 1 : T 5, T 6, T 7, T 8 - Tombes.

C₁ - Couche 1 : stérile, terre grise.C₂ - Couche 2 : terre grise, poterie du bas empire et campanienne.

T : talus — S : substratum.



Coupe 2

C₁ - Couche avec poterie campanienne et poterie du bas empire. Terre grise, fragment d'épée et disque.C₂ - Couche avec poterie du bas empire. Terre grise,

T 9 : tombe démolie — T : talus — S : substratum — M : murette en pierres taillées.

Une construction en pierre de taille se trouve au pied de la butte de safre qui a été entaillée régulièrement. Il s'agit d'une murette de 25 à 30 cm d'épaisseur faite de pierres plates bien taillées et ajustées. Elle est haute de 30 cm. Nous l'avons dégagée sur 3 m de long vers le nord. Elle se poursuivait sous la tombe 8 vers le sud. Devant la murette et jusqu'au niveau du substratum, l'espace était régulièrement aplani. Reposant sur cette terrasse, nous avons recueilli un fragment de petit *dolium* (fragment de la panse), quelques fragments de *tegulae* et des tessons de poterie grossière du Bas-Empire ; dans la couche de terre noire de remplissage, un tesson de vase campanien provenant manifestement de l'oppidum de Cornillon, car il était en haut de la couche et dans la partie intermédiaire ; au niveau des tombes, des tessons de vases du Bas-Empire, deux supports de vases et deux fragments de fer particulièrement intéressants. Le premier est l'extrémité d'une épée en fer tordue et brisée, large de 4,4 cm et longue de 18 cm ; le second est un disque d'un diamètre de 9 cm, constitué de deux plaques de fer qui ont été assemblées à la forge et percé d'un trou central de 13 mm de diamètre environ. Le fragment d'épée tordue nous permet de conclure qu'il s'agit d'une arme provenant d'une tombe⁵. Il est donc certain que quelques tombes de cette nécropole ont été vidées en partie de leurs premiers occupants, débarrassées de leur mobilier funéraire et réutilisées par les premiers chrétiens de Cornillon. C'est le cas particulier des tombes 5 et 9. Ceci nous explique le peu d'ossements recueillis dans les tombes 1 et 8 par rapport au nombre de crânes. On n'a pas jugé bon de les garder tous. Ceci nous explique aussi le nombre extraordinairement important des squelettes de la tombe 5 et la présence de trois crânes sous les os du côté sud-est de la tombe.

Observations

1° La présence, dans toutes les tombes qui ont pu être étudiées, de trois crânes régulièrement alignés du côté nord-ouest est sans contestation possible un rite funéraire particulier à ce groupe de chrétiens. La réutilisation des tombes et l'entassement des os et parfois des crânes au pied du sarcophage ne sont pas nouveaux.

5. On mettait dans les tombes gallo-romaines des armes rendues inutilisables, des épées tordues en particulier (Musée d'Enserune, par exemple).

On les a observés dans toutes les sépultures. Cela est vrai aussi bien pour les sépultures du nord de la France que pour celles de notre région. MM. Gagnière, Granier et de La Peine ont trouvé dans leur fouille du cimetière des Angles une tombe réutilisée de cette manière. A noter toutefois qu'il n'y avait que deux corps dans le sarcophage ⁶.

2° A l'exception de la tombe 8, aucune tombe n'a de squelette en place. Les tombes n'ont pas été violées depuis leur dernière utilisation. Les crânes n'ont que rarement leur maxillaire inférieur. L'examen de la tombe 5 et de ses sept squelettes permet de conclure d'une manière irréfutable que tous les corps ont été mis dans ces cercueils sous forme de squelettes. Il y a donc là une réutilisation chrétienne de sépultures antérieures suivant un rite nouveau. Les tombes 7 et 8 sont différentes des autres non seulement par le matériau de la tombe, mais encore par les deux faits suivants : la tombe 7 contenait un vase en pierre ; la tombe 8, orientée presque nord-sud, contenait un squelette en place, enseveli incontestablement avant de devenir squelette. La tombe 6 et la plaque qui se trouve à ses pieds posent un problème archéologique. Il est certain que cette fosse a été remplie, puisque on y trouve de la céramique campagnienne voisinant avec celle du Bas-Empire. Ce remplissage explique la présence d'un fragment de maxillaire appartenant à un homme de 40 à 45 ans. Mais ce fragment humain nous fournit un renseignement supplémentaire : il est certain que la terre de remplissage et les documents en question ont été recueillis sur une nécropole, probablement une nécropole sacrée. Ce remplissage a une valeur prophylactique certaine que précisent d'une manière incontestable la présence du rho, signe paléo-chrétien du Bas-Empire, et peut-être la croix, gravés sur les deux tuiles recouvrant cette fosse. La présence de petites plaques sur les tuiles reste à définir.

A quel rite la présence d'une dalle calcaire au pied de cette fosse correspond-il ? Le problème est posé. Aucune trace de feu n'a été relevée ni sur ces tuiles ni sur cette pierre. La terre recouvrait le tout.

6. Gagnière, Granier, A. de la Peine, « Le site paléochrétien de Saint-Etienne-de-Candau (commune des Angles, Gard) » dans les *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, t. XII (1963), p. 103-130.

3° La présence de fragments d'armes hors d'usage explique la réutilisation chrétienne de tombes antérieures. On a certainement gardé une partie au moins du ou des squelettes de ces tombes. L'entassement des os au pied du sarcophage est signalé dans beaucoup de nécropoles de la même époque. A noter cependant que ces vestiges ont été recueillis à côté des seules tombes 5 et 9, en bordure de la plate-forme qui s'étend à l'ouest de la murette découverte au nord de la deuxième rangée de sarcophages. Cela nous permet d'envisager l'hypothèse suivante : cette plate-forme est un chemin entaillé dans le safre au bord duquel ont été logés les premiers sarcophages qui, eux, contenaient un mobilier funéraire. Ces sarcophages ont été réutilisés les premiers. On a placé ensuite à côté d'eux d'autres sarcophages réutilisés ou non. Les plus récents sont ceux des tombes 7 et 8, présentant des différences certaines avec les autres.

CONCLUSIONS

1) La nécropole appartient sûrement à la période chrétienne du Bas-Empire romain. La tuile recouvrant la tombe 6 porte en effet, gravé au doigt, le rho grec, signe paléo-chrétien de cette époque. Un tel groupement de tombes, toutes orientées nord-ouest - sud-est a surtout lieu autour d'un monument sacré : église, tombe d'un saint ⁷...

Ici, il y a bien une église à 75 m au sud, celle de Saint-Vincent. Mais elle est bien postérieure à la nécropole et les tombes ne vont pas jusque là-bas. En effet, deux sondages effectués à 20 m et à 50 m au sud, entre les tombes et la chapelle, n'ont rien donné.

Reste donc cette curieuse « tombe » 6 avec ses deux tuiles marquées du signe du Christ et le remplissage de cette fosse avec une terre certainement sacrée de par sa provenance. A noter aussi et surtout la présence au pied de cette tombe de la plaque calcaire. Il est incontestable qu'il y a là un élément funéraire culturel nouveau. Seules de nouvelles découvertes pourront l'éclaircir et le préciser.

7. F. Benoit, « Fouilles aux Alyscamps », dans *Provence historique*, 1952, p. 115-132.

2) La découverte d'une nécropole paléo-chrétienne du Bas-Empire apporte un élément nouveau à l'étude de l'évangélisation des campagnes à cette époque : les nécropoles de campagnes sont peut-être nombreuses, mais elles ont été rarement fouillées, signalées et étudiées, car elles ne représentent pour l'archéologie qu'un maigre intérêt, ces tombes étant dépourvues de mobilier funéraire. Celles qui nous intéressent offrent l'attrait supplémentaire de ne pas être groupées autour d'une vieille chapelle.

3) La réutilisation de tombes antérieures est connue. La présence de deux ou trois squelettes dans un même sarcophage et l'entassement des os au pied du cercueil le sont également. Mais le fait n'est qu'accidentel : Gagnière, Granier et de La Peine signalent une tombe avec deux squelettes dans la nécropole des Angles⁸. A Cornillon, c'est chose courante. On a même perfectionné la méthode, puisqu'on assiste à un véritable remplissage des sarcophages à l'aide de squelettes (cas de la tombe 5).

4) La découverte de restes d'armes rendues inutilisables atteste qu'il y avait là, avant la nécropole chrétienne, une nécropole païenne et que deux guerriers gallo-romains reposaient dans les tombes 5 et 7. La présence de poteries grossières du Bas-Empire à côté des tombes 5 et 7, celles-là même auprès desquelles furent trouvés les fragments métalliques, datent ces tombes comme étant antérieures au IV^e ou V^e siècle.

5) La nécropole est située à flanc de coteau, du côté ouest, hors de l'agglomération qui devait se trouver dans la plaine voisine, si l'on en juge par les nombreux fragments de poterie de la Graufesenque, du Bas-Empire et par les restes de doliums, de tuiles, de meules en basalte que l'on recueille au nord-est, au sud et à l'ouest de l'oppidum de Cornillon.

6) M. Robert-P. Charles, anthropologue, a bien voulu étudier les restes des douze squelettes que j'ai recueillis. J'ai utilisé une partie de ses premières déterminations. Il publiera plus tard une anthropologie plus détaillée de cette nécropole.

Paul LAFRAN.

8. Gagnière, Granier, A. de la Peine, « Le site paléochrétien de Saint-Etienne-de-Candau (commune des Angles, Gard) », dans les *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, t. XIII (1963), p. 103-130.